

Barrage Éthiopien sur le Nil : Une expertise technique mandatée

Dossier de la rédaction de H2o
January 2016

L'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan ont annoncé être parvenus à un accord sur le différend qui les opposait autour de la construction d'un barrage sur le Nil Bleu. Construit par l'Éthiopie il avait soulevé des protestations soudanaises et surtout Égyptiennes. 85 % des eaux du Nil parvenant à l'Égypte viennent, en effet, d'Éthiopie.

L'accord signé par les ministres des Affaires Étrangères et de l'Eau d'Égypte, d'Éthiopie et du Soudan a été baptisé "Le document de Khartoum". Il désigne notamment deux sociétés d'ingénierie françaises BRL et Artelia pour faire une étude technique sur les conséquences de la construction du barrage. En signe de bonne volonté, l'Éthiopie s'est engagée à ne pas procéder au remplissage du barrage avant la fin de l'étude qui devrait durer un an. Addis Abeba a par ailleurs indiqué être disposée à accueillir des envoyés d'Égypte et du Soudan sur les lieux des travaux à tout moment.

Selon l'Éthiopie, le barrage de la Renaissance est un ouvrage hydro-électrique, mais des experts Égyptiens estiment qu'il est surdimensionné par rapport à cet objectif. Ils craignent que le barrage ne serve à l'irrigation, ce qui risque de priver l'Égypte d'une bonne partie de ses ressources en eau. 85 % des eaux du Nil parvenant à l'Égypte, soit 47 milliards de mètres cubes par an, viennent en effet d'Éthiopie.

Radio France Internationale - AllAfrica 30-12-2015